

LEVOTHYROX : Éléments complémentaires

la lettre de l'avocate Me Colin Chauley



LEVOTHYROX : Éléments complémentaires

Maître Colin Chauley, l'avocate citée dans notre précédent article relatif à la réunion, dans notre commune, en date du 18 novembre, sur le lévothyrox, réunion initiée par Isabelle Paing, victime comme beaucoup d'autres, d'effets indésirables, vraisemblablement dus à l'utilisation du nouveau médicament, a souhaité nous communiquer les renseignements suivants. (**C'est l'avocate qui s'exprime**).

« Une lettre ouverte a été transmise par Alerte Thyroïde à tous les députés, sénateurs et maires, afin de solliciter leur soutien. En effet la fabrication de l'ancienne formule du lévothyrox peut être re-fabriquée, par le biais de l'utilisation de la licence obligatoire, par le Gouvernement, sur motif de l'extrême urgence.

Cette licence peut être transmise à des tiers ou à notre laboratoire public à Nanterre.

Si ces élus ne réagissent pas, nous remplacerons le « X » dans le dépôt de plainte pour non assistance à personne en danger, en indiquant tous les noms de ceux qui ne suivent pas l'intérêt général et la sauvegarde des milliers de patients, souffrant d'effets indésirables avec la nouvelle formule » -**signé Maître Colin Chauley**-

Cette avocate a ajouté qu'une réunion avait eu lieu le 2 décembre 2017 à Besançon (25) avec sénateurs, anciens ministres et autres personnalités.

Il est à noter qu'il est difficile, pour nous, de prendre position dans cette affaire, actuellement entre les mains de la justice, mais on peut faire remarquer néanmoins que tous les gens, qui ont des problèmes de thyroïde et qui utilisent la nouvelle formule du médicament, ne sont pas forcément victimes d'effets indésirables et que parmi ceux qui ont des troubles, ils sont victimes à des niveaux plus ou moins importants.



Nouvelle formule



fabrication d'une nouvelle formule sans effets indésirables, possible dans certains laboratoires pharmaceutiques



euthyrox soit ancien lévothyrox